

Entre la peste et le choléra

« Tu vois Jean-Pierre, dans le temps il y avait un pont là. Mais lors d'une épidémie de peste, les habitants de Savel ont détruit le pont, tellement ils avaient peur de la contagion. Il n'a jamais été reconstruit. »

La scène se passe en dessous de Villard-Julien, vers Beau Serre. Auguste Martin montre du doigt à son fils un point de l'autre côté du Drac, où subsistent quelques ruines. C'était bien avant la mise en eau du barrage de Monteynard : de nos jours les ruines en question ne sont plus visibles que quand les eaux sont très basses, comme sur cette photo. Le lieu-dit s'appelle toujours « Le Pont ».



La destruction du pont de Savel date de la terrible épidémie de peste de 1720-22 en Provence. Effectivement, il n'a pas été reconstruit. Pourtant, le Drac n'était pas facile à traverser. Le 10 avril 1771, le curé Allègre enregistre la déclaration d'Antoine Salamon : son beau-frère Pierre Ripert du Villard-Julien, âgé d'environ vingt-six ans, s'est noyé en voulant passer le Drac à son retour de Savel. Le déclarant n'a pas trouvé son cadavre malgré de longues recherches.



Est-ce la mesure radicale des habitants de Savel qui a sauvé la Matheysine ? Probablement pas, car l'épidémie de 1720 n'a pas atteint le Trièves. D'autres précautions avaient sans doute empêché que la contagion ne s'étende au Dauphiné, comme ce « mur de la peste » de 27 kilomètres, gardé par des militaires, bâti pour protéger le Comtat Venaissin de l'infection venue de Provence.

Reste que la destruction du pont, et la mémoire qui en a été conservée jusqu'à nos jours illustre bien la terreur que les épidémies ont inspirée tout au long de l'histoire.

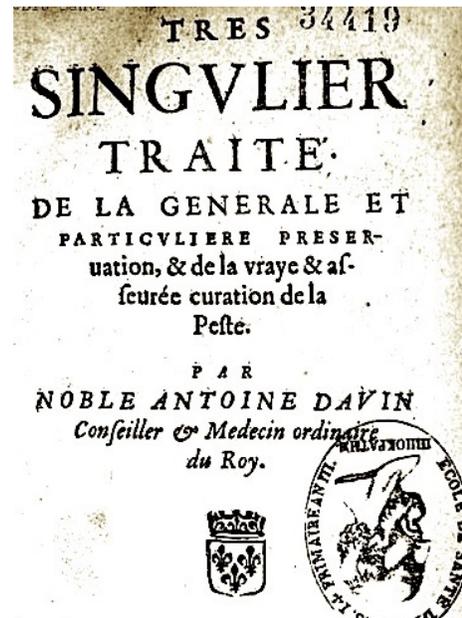
À commencer par la toute première épidémie de peste, celle de 1348, la « Mort Noire » relatée par Boccace dans le Decameron. Cette enluminure montre des cadavres qui s'entassent en attendant d'être ensevelis. Elle ne donne qu'une faible idée de la catastrophe. Selon les régions, entre le tiers et les deux tiers de la population a disparu. Cornillon n'a pas échappé au massacre : la communauté comptait 110 feux (familles) en 1339, il en restait 38 en 1367.



Les épidémies de peste sont revenues régulièrement. Après celle de 1348, les plus meurtrières dans le Trièves ont été celles de 1586 et 1630. Lors de la première, la moitié de la population de Grenoble avait péri. La seconde nous est mieux connue grâce aux testaments qui ont été conservés. Les notaires les copiaient parfois au péril de leur propre vie, malgré les précautions prises. Ainsi en 1631, les testaments étaient-ils enregistrés à Prébois « au-dessus du village des Mollins dans le gravier de la rivière Aybron en un lieu appelé les Casses ».

Les documents d'époque permettent d'imaginer les moments terribles que vivaient les populations atteintes : des familles entières décimées, les malades et leurs proches isolés dans de mauvaises huttes de branchages construites à la hâte à l'écart du village, les vêtements et les meubles brûlés par crainte de l'infection ; le dévouement de ceux qui soignent malgré tout, de gré ou parfois de force ; ceux qui désinfectent avec les moyens du bord, qui « parfument » comme on disait alors, les maisons des villages atteints.

Et comme toujours en pareil cas, les prescriptions de ceux qui pensent savoir, ou qui veulent qu'on le croie, se multiplient. Ils mélangent en général des conseils raisonnables sur l'hygiène, avec des croyances irrationnelles, et des remèdes de bonne femme éprouvés sur d'autres maladies. Parmi eux, Antoine Davin fait paraître à Grenoble en 1629 ce « Très singulier traité de la générale et particulière préservation, et de la vraie et assurée curation de la Peste ». Il le dédie à François de Bonne, duc de Lesdiguières (mort en 1626). En voici quelques extraits.



« Le plus assuré antidote préservatif, quand on se trouve en un lieu qui commence à être infecté de la peste, est de s'en aller tôt et loin, et de revenir tard. Car plus on est éloigné des coups, moins est on en danger d'être frappé, et celui qui ne va pas à la guerre est assuré de ne pas y mourir. »

C'est vous dire le bon sens de l'auteur. D'ailleurs à propos de guerre, Davin ne manque pas de remarquer que « les causes inférieures sont presque ordinairement la guerre, la disette de vivres, la famine ». Effectivement, il semble bien que dans la région, l'épidémie ait été provoquée par le passage des troupes se rendant en Italie pour la guerre de succession de Mantoue, un des conflits périphériques de la guerre de Trente Ans. Mais ce n'est que la « cause inférieure ».

« Les causes supérieures de la peste ont été les mauvaises constellations et conjonctions célestes, l'éclipse de la lune qui se fit le vingtième du mois de janvier 1628. D'où les aspects furieux de la peste presque générale, à cause de la mauvaise disposition des astres. »

Heureusement Davin ne manque pas de prescriptions, pour prévenir et guérir. Il prend bien soin de distinguer les remèdes pour les riches de ceux pour les pauvres, les seconds n'étant pas nécessairement plus inefficaces que les premiers. Pour les deux, la recette de base des « feux et parfums qui purifieront l'air ambiant et d'ennemi le rendront ami » est la suivante.

« Lesdits feux seront de chêne, de hêtre, de pin et autres arbres résineux, y jetant par dedans du cyprès, des grains de genièvre, de la lavande, de l'hysope, et d'autres herbes odoriférantes, et avec tels feux on purifiera l'air de la chambre. »

Voici un médicament qui à défaut de guérir de la peste, n'a pas pu empirer l'état des patients.

Prenez grains de gencure quatre onces, faites les tremper en de bon vinaigre, ajoutez y trois gouttes ou garnes d'ail bien nettes de leur pellicule, tout le dedans de six noix vieilles pelées, trois drachmes de racine d'imperatoria, vn peu de miel, meslez tout cela ensemble, & en faites vne mixture, de laquelle prenez au matin à jeun la grosseur d'vne amandre, beuant aussi tost apres vn peu de vin pur.

Prenez quatre onces de grains de genièvre; faites-les tremper dans du bon vinaigre, ajoutez-y trois gousses d'ail bien nettes de leur pellicule, l'intérieur de six noix vieilles pelées, trois drachmes de racine d'impératoire, un peu de miel, mélanger le tout, et faites-en une mixture, de laquelle vous prendrez le matin à jeun de la grosseur d'une amande, buvant aussitôt après un peu de vin pur.

À toutes fins utiles, notez aussi qu'« un morceau de vieil et fort fromage avec un peu de vin sert grandement ». Et bien sûr, si vous en avez les moyens...

« L'escarboucle, le rubis, le grenat, l'émeraude, la topaze, la turquoise, l'améthyste, la sardoine mises en bagues ou pendants d'oreilles sont de bons préservatifs, mais il faut qu'ils touchent la chair. Le diamant porté au bras gauche rend sans effet toute sorte de venin, et résiste miraculeusement à toutes causes de la peste. »

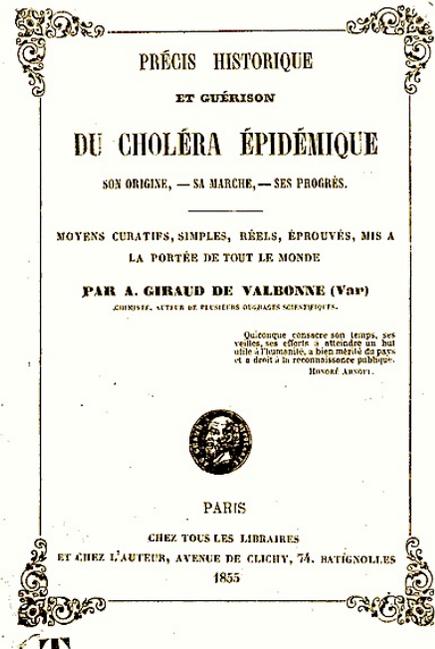
Peut-être l'observation la plus utile du livre de Davin est-elle la suivante.

« En temps de peste la peur est étrangement dangereuse, d'autant qu'elle rend la personne plus susceptible de la contagion, et attire le virus pestilentiel, comme l'ambre la paille. »

Elle fait écho à la suivante, deux siècles plus tard.

« On a vu des personnes très courageuses en d'autres circonstances, devenir tremblantes de frayeur devant l'épidémie cholérique; un tel état est un vrai supplice. La grande frayeur du choléra le donne presque toujours. [...] La peur joue un rôle important dans une épidémie, et a une fatale influence sur les esprits faibles. Beaucoup de gens peureux croient se préserver de l'invasion en émigrant au loin, à la campagne ou dans une ville oubliée par le fléau. »

Cette citation est extraite de ce livre, publié en 1855 lors de la troisième épidémie de choléra qui a frappé la France, après celles de 1832 et 1849. L'année précédente, un pas décisif avait été franchi en Angleterre: Snow avait démontré le rôle de l'eau contaminée dans la transmission de la maladie. L'auteur de ce texte l'ignorait. Son livre, comme celui de Davin deux siècles plus tôt, est un mélange de conseils de bon sens et de croyances non scientifiques. Voici le début d'une de ses prescriptions.



« Ce qui fait la base de ce précieux médicament c'est le capillaire de roche et le sucre, ce grand ami de l'estomac. Vient ensuite le jus de citron qui agit comme contre-poison, puis le rhum ou l'eau-de-vie comme tonique. C'est donc en réunissant ces quatre substances, chacune dans des proportions voulues, qu'on obtient un tout parfaitement actif et puissant. »

Avant les découvertes de Snow, de nombreux facteurs avaient été envisagés, et l'idée que l'altitude et le « bon air » préservait du choléra s'était largement répandue. Un ingénieur des ponts et chaussées, témoin de l'épidémie dans les Alpes, tient à s'inscrire en faux et écrit à l'Académie des sciences.

« À La Mure, qui est une localité extrêmement saine, où l'air est très vif et très pur, le choléra a été terrible (280 morts). Il a été très fort aussi à Mens, au Bourg d'Oisans, surtout au Rivier d'Allemont, tout à fait dans les Alpes. »

Les chiffres exacts sont difficiles à compiler. Les diagnostics n'étaient pas certains et les causes des décès ne sont pas mentionnées en général sur les registres d'état-civil. Néanmoins, les surmortalités de 1854 sont particulièrement flagrantes. À Mens, il y a eu 47 décès en 1853, 56 en 1855, mais 180 en 1854, dont 108 entre le 2 août et le 15 septembre. Comparativement, le cas de Lalley est encore pire: 10 décès en 1853, 13 en 1855, mais 67 en 1854, dont 46 pour le seul mois d'août. Cornillon n'a pas échappé à la catastrophe: 5 décès en 1853, 2 en 1855, contre 12 en 1854, 10 d'entre eux

entre le 7 août et le 28 septembre. Certaines familles sont durement frappées. Au Villard-Julien, Joseph Ripert décède le 15 août, sa veuve Rose le 23, sa sœur Françoise le 26. Chez Antoine Isaac au Grand Oriol, deux domestiques décèdent le 26 août et le 14 septembre, la maîtresse de maison Magdeleine le 8 septembre.

Le cas de Marianne Perrodon, veuve de Joseph Freychet est poignant. Elle décède le 28 août. Son fils, Jean-Joseph Freychet, avait été victime de l'épidémie précédente : il était mort à l'hôpital d'Aumale en Algérie le 29 novembre 1848, à l'âge de 23 ans.

Le destin d'Alexandre Pellissier est tout aussi tragique. Vous voyez ici un linteau de sa maison à Blanchardeyres, où ses initiales et une date sont gravées : 1821, une de ses dernières années heureuses. Le 14 novembre 1826, son épouse Anne-Marie décédait, suivie de deux de ses filles : Angélique (9 ans) le 17 novembre et Victoire (13 ans) le 2 décembre. La cause des décès est inconnue, mais la proximité des dates évoque une maladie contagieuse, même s'il ne s'agissait pas du choléra. Il restait à Alexandre une fille, Alexandrine née en 1821, et un fils, Alexandre-Pierre né en 1825. Ce dernier a été emporté par le choléra le 16 septembre 1849, à l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

